

Fonds Fidelity Alternatif canadien à positions longues/courtes - série FNB

FCLS

8 NOVEMBRE 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série FNB (le « FNB » ou la « série FNB ») du Fonds Fidelity Alternatif canadien à positions longues/courtes (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails sur la série FNB dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.l. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse sc.francais@fidelity.ca, ou visitez le [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca).

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Le Fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il a la capacité d'investir dans des catégories d'actifs ou d'utiliser des stratégies de placement qui sont interdites pour les fonds communs de placement conventionnels. Les stratégies particulières qui distinguent ce Fonds des fonds communs de placement conventionnels pourraient comprendre : le recours accru à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture; la capacité augmentée de vendre des titres à découvert; et la possibilité d'emprunter des liquidités à des fins de placement. Si elles étaient adoptées, ces stratégies seraient utilisées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds, et ces stratégies pourraient entraîner des pertes de placement illimitées pour le Fonds, ainsi qu'une augmentation des coûts et des charges. Les ventes à découvert, en particulier, peuvent entraîner des pertes de placement illimitées de même qu'une augmentation des coûts et des charges pour le Fonds, notamment dans certaines conditions du marché, y compris les scénarios où les cours des titres connaissent des variations soudaines, qui pourraient échapper au contrôle du gestionnaire du Fonds.

BREF APERÇU

DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	1 février 2024	GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.l.
VALEUR TOTALE AU 30 SEPTEMBRE 2024	13,6 millions \$	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.l.
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	1,29 %	DISTRIBUTIONS	Annuelles, de mi-décembre à fin décembre

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 30 septembre 2024)

SYMBOLE BOURSIER	FCLS	VOLUME QUOTIDIEN MOYEN	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.
BOURSE	Cboe CA	NOMBRE DE JOURS DE NÉGOCIATION	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.
MONNAIE	Dollar canadien		

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 30 septembre 2024)

COURS DU MARCHÉ	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.
VALEUR LIQUIDATIVE	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.
ÉCART ACHETEUR- VENDEUR MOYEN	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

Pour obtenir des renseignements à jour visant les rubriques Bref aperçu, Information sur les opérations et Information sur l'établissement du prix, visitez le [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca).

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes à l'aide de positions longues et courtes. Le Fonds peut recourir à l'effet de levier en procédant à des ventes à découvert qui correspondront généralement à environ 30 % de sa valeur liquidative, mais pourront aller jusqu'à 50 % de cette dernière. Le Fonds utilise des techniques quantitatives dans la construction de son portefeuille.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 septembre 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

1	Banque Royale du Canada	2,69 %
2	La Banque Toronto-Dominion	2,57 %
3	Financière Manuvie	2,39 %
4	Fairfax Financial Holdings	2,32 %
5	Intact Corporation financière	2,29 %
6	BCE	2,28 %
7	Telus	2,25 %
8	Fortis	2,22 %
9	Brookfield Asset Management	2,20 %
10	Rogers Communications	2,20 %

Pourcentage total des positions acheteur 23,41 %

Nombre total de placements 120

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

PAR SECTEUR	POSITIONS ACHETEUR %	POSITIONS VENDEUR %	MONTANT NET %
Produits financiers	29,74 %	(7,94 %)	21,80 %
Énergie	18,86 %	(5,43 %)	13,43 %
Matériaux	17,35 %	(3,94 %)	13,41 %
Industrie	16,47 %	(4,54 %)	11,93 %
Services collectifs	12,50 %	(2,89 %)	9,61 %
Technologie de l'information	10,70 %	(2,16 %)	8,54 %
Services de communication	8,92 %	(0,73 %)	8,19 %
Produits de première nécessité	4,24 %	(0,68 %)	3,56 %
Consommation discrétionnaire	4,47 %	(1,33 %)	3,14 %
Soins de santé	0,72 %	(0,33 %)	0,39 %
Autres placements et actifs nets			6,00 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que la volatilité de ce Fonds est MOYEN.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau Fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Fidelity. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds, calculé en fonction de la valeur liquidative du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est nouvelle.

RENDEMENTS ANNUELS

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins d'une année civile.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR 3 MOIS

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FNB du Fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins d'une année civile.

RENDEMENT MOYEN

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série FNB du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

■ NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les parts de série FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de série FNB :

ÉTABLISSEMENT DU PRIX

Les parts de série FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de série FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du Fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de série FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de série FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus les parts de série FNB sont liquides. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Les parts de série FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements d'un fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

ORDRES

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

MOMENT DE L'OPÉRATION

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

■ À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres canadiens
- recherchent une stratégie d'organismes de placement collectifs alternatifs liquides qui utilise les ventes à découvert lorsqu'il est approprié de le faire pour compléter un portefeuille conventionnel
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres

Le FNB n'est pas un placement approprié si vous avez un horizon de placement à court terme.

■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du Fonds. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du Fonds. Les commissions peuvent varier selon les cabinets de courtage. Certains peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un investissement minimal.

2 FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série.

Au 30 juin 2024, les frais associés à la série FNB représentaient 3,65 % de sa valeur, ce qui équivaut à 36,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	TAUX ANNUEL (EN TANT QUE % DE LA VALEUR DE LA SÉRIE FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation de la série FNB. Fidelity a renoncé à certains frais liés à la série FNB. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,29 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations de la série FNB.	2,36 %
Frais du FNB	3,65 %

APERÇU DU FNB

Fonds Fidelity Alternatif canadien à positions longues/courtes - série FNB
FCLS



■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? (SUITE)

COMMISSION DE SUIVI

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Les parts de série FNB du Fonds ne facturent pas de commission de suivi.

■ ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

■ RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.l.
483 Bay Street, North Tower
Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

TÉLÉPHONE :	416 307-5200
SANS FRAIS :	1 800 263-4077
COURRIEL :	sc.francais@fidelity.ca
SITE WEB :	fidelity.ca